



# Déjeuner du Cercle des réseaux européens

## Daniel Calleja-Crespo – Septembre 2016

**Le 14 septembre, les membres du Cercles ont rencontré Daniel Calleja Crespo, Directeur Général à la DG environnement. Lors de ce déjeuner les membres ont discuté de l'impact des propositions sur l'économie circulaire pour les réseaux, la politique environnementale menée par la Commission, et le discours sur l'état de l'Union de Jean-Claude Juncker.**

### Le discours sur l'état de l'Union du 14 septembre 2016

Daniel Calleja Crespo est revenu sur les déclarations faites par Jean-Claude Juncker dans son discours sur l'état de l'Union. Il a confirmé que l'Union Européenne était en train de traverser une « crise existentielle ». Selon la Commission, si l'état actuel de l'Europe est compliqué c'est parce qu'elle est confrontée à plusieurs crises :

- Migratoire ;
- Sécurité et terrorisme ;
- Financière ;
- Politique (question de sa légitimité et de sa distanciation des préoccupations des citoyens) ;
- Structurelle (Brexit).

Dans son discours, Jean Claude Juncker a présenté sa stratégie pour rétablir l'Europe. L'idée : lancer de grands projets européens au service de l'économie et des citoyens. Ces projets sont ceux déjà lancés lors de son arrivée à la tête de la Commission en 2014 : booster les investissements, lancer l'Union de l'énergie, mettre en place un marché unique numérique, développer la politique commerciale européenne avec les pays tiers, et perfectionner le marché intérieur. Daniel Calleja Crespo estime que ces chantiers sont ceux qui permettront de promouvoir le projet européen et d'améliorer la confiance des citoyens dans les institutions européennes et l'UE plus largement.

Plus précisément, le Président Juncker entend :

- Renforcer l'EFSI en lançant l'EFSI 2.0 (qui passera à 500 milliard d'€ d'ici 2020 et 620 milliards d'ici 2022),
- Mettre en place des gardes côtes européens,
- Lancer une Union de la sécurité capable de lutter contre le terrorisme,
- Approfondir l'agenda numérique européen en proposant le wifi gratuit pour tous et en réformant le cadre des droits d'auteurs et de la 5G.

### Les objectifs 2017 de la DG environnement

Les dossiers prioritaires de la DG ENVI sont :

1. **Lancer les mesures proposées sur l'économie circulaire et l'économie verte.** Suite à la communication du 2 décembre dernier, la Commission doit désormais présenter ses mesures effectives telles que l'éco-production, les standards, la gestion et la valorisation des déchets, la gestion du plastique et des déchets marins ... Daniel Calleja Crespo a confirmé que tous les acteurs et secteurs sont concernés par ces travaux. Un certain nombre d'entre eux a déjà pris conscience des enjeux et s'intéresse de très près au sujet.
2. **Proposer des mesures qui augmentent la confiance des citoyens dans l'UE et les institutions.** Si cette dimension concerne toute la Commission, la DG ENVI est consciente que son travail sera scruté de près par les citoyens, car les questions environnementales sont pour eux des enjeux majeurs où ils

considèrent que l'UE peut apporter une réelle plus-value aux projets à venir. Daniel Calleja Crespo estime qu'il s'agit là d'une réelle opportunité pour la Commission, et que celle-ci doit l'exploiter. L'environnement représente en effet un secteur de croissance, d'emploi et d'innovation qui ne doit pas être laissé de côté dans les politiques européennes. Selon lui, si Jean-Claude Juncker ne cite pas l'environnement comme un dossier stratégique, c'est parce qu'il s'agit d'un sujet transversal qui couvre toute les politiques européennes et qui ne peut plus être ignoré par les décideurs et les acteurs. Adopter une politique classique manquerait de logique et de justesse.

3. **La mise en œuvre de la législation environnementale et des accords internationaux.** L'application des règles existantes est aussi une de priorités de la DG Environnement. Aujourd'hui 1 sur 3 infractions de la Commission sont de ce domaine.

En ce qui concerne les accords internationaux et en particulier les accords de Paris, selon Daniel Calleja Crespo, les Etats doivent désormais dépasser leurs querelles nationales et absolument ratifier l'accord. En tant qu'acteur moteur des négociations, l'Union Européenne ne peut pas se permettre de tarder dans la ratification.

## Questions

---

**Recherche et ambition de la Commission :** Les questions liées à la recherche sont abordées dans le cadre d'Horizon 2020 qui est doté de 80 milliards d'€ de fonds. Selon Daniel Calleja Crespo l'innovation et la recherche sont des enjeux clés qui permettent de lutter contre la crise économique. Il s'agit là d'un réel défi pour l'Europe qui doit trouver le bon équilibre entre projets / travaux et standards. Sur cette question des standards, le Directeur de la DG ENVI se positionne en faveur d'une politique européenne de standardisation, capable de rendre les politiques européennes cohérentes et au service de l'industrie.

**Politique environnementale et industrie :** Pour Daniel Calleja Crespo l'Europe est confrontée à un problème de survie du secteur industriel, notamment car celui-ci ne paraît pas compatible avec les questions environnementales. Cette vision lui semble erronée puisque désormais il existe des solutions de développement durable qui permettent de développer un socle industriel européen qui soit résilient et durable. Selon lui, il est important de mener un dialogue entre institutions, et acteurs afin de promouvoir cette idée de développement durable de l'industrie. Sur cette question, nous en revenons donc à l'enjeu des standards applicables à l'industrie. Pour lui, une méthodologie de travail doit être trouvée afin d'aider le développement de l'industrie européenne tout en respectant les impératifs environnementaux et la logique d'une économie circulaire.

**Politique environnementale et programme REFIT :** Le programme REFIT couvre une centaine de textes. En matière d'environnement l'exemple le plus flagrant d'un besoin de révision concerne la définition des déchets. Ces derniers sont définis à plusieurs reprises et de différentes manières dans différents textes législatifs et réglementaires. La Commission entend revenir sur ce problème dans le cadre du futur « paquet déchets ».

**Les marchés publics durables :** La durabilité est un critère essentiel pour la Commission dans la mise en place de ses politiques. Or, dans le domaine des marchés publics, la Commission constate que ce critère est mal pris en compte par les pouvoirs publics nationaux. Selon Daniel Calleja Crespo, la Commission devrait mettre en place des lignes directrices permettant aux autorités nationales de s'engager dans cette politique.

**Publicité de la stratégie sur la biodiversité :** Cette stratégie manque de communication, et c'est selon Daniel Calleja Crespo un réel problème car la Commission est active sur le sujet. L'exemple type de ce

problème de communication est la COP sur la biodiversité « Convention Civile sur la biodiversité » qui se tiendra à la fin de l'année à Cancun. L'UE a beaucoup œuvré pour sa mise en place.

**Cohérence de la politique sur l'économie circulaire :** Cet enjeu de la cohérence dans la politique européenne sur l'économie circulaire sous-tend trois questions : comment d'une part terminer le travail entamé, comment ajuster la législation sur l'éco-design avec celle des déchets, et comment mettre en place un système permettant d'engager la responsabilité des acteurs. La Commission est consciente que le dossier « économie circulaire » est complexe car il recoupe un grand nombre de politiques et de thématiques. Afin d'assurer la cohérence de son travail, la Commission doit éviter un chevauchement des textes et bien identifier les enjeux liés à chaque dossier.

**Eco-design et obsolescence programmée :** La Commission s'intéresse de près à l'obsolescence programmée et à la durée de vie des produits. Elle est en train de mener une étude pour savoir comment il est possible de lutter contre ce phénomène. Ce sujet concerne beaucoup de DG, notamment la DG JUST puisque cela relève de la politique des consommateurs. La charge de la preuve étant complexe, la Commission se doit de maintenir une vision objective du sujet.

**La recherche animale :** Selon l'initiative européenne pour la fin de la recherche et des expérimentations sur les animaux, deux solutions s'ouvrent à la Commission : soit l'abrogation de la directive, soit une révision du corpus de textes sur le sujet. Il s'agit d'un sujet très sensible pour la DG ENVI et la DG SANTE, des questions économiques (délocalisation de la recherche) et éthiques doivent être prises en compte.

\*\*\*